

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 10 DECEMBRE 2009

Intersyndicale de la Bibliothèque nationale de France

Ce jeudi 10 décembre l'intersyndicale de la BnF a été reçue par la direction à 11h00.

Concernant les suppressions de postes dans le cadre de la RGPP et la baisse de la subvention à l'établissement la direction a considéré que ces deux points sortaient de son domaine de compétence.

Elle a cependant accepté de discuter de l'externalisation envisagée du service de la reproduction et du catalogage des ouvrages en langues étrangères.

Concernant la résorption de la précarité au sein de l'établissement public, elle s'engage à demander à ses tutelles ministérielles des autorisations exceptionnelles pour les exercices budgétaires de 2010, 2011, 2012 afin de mettre en œuvre un dispositif de résorption de l'emploi précaire. Si l'annonce de ce dispositif consécutive au rapport de force mis en œuvre par les personnels grévistes le 8 décembre constitue pour nous une avancée significative, nous considérons que le champ de son application demeure très insuffisant puisqu'il ne s'appliquerait en l'état qu'à un nombre trop restreint de personnels (agents ayant au moins 9 ans d'ancienneté).

En conséquence les personnels réunis en assemblée générale à 13H00, considérant ces mesures comme insuffisantes et rappelant leur volonté de voir abrogé le décret d'application de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) ont décidé de se mettre à nouveau en grève le mardi 15 décembre en convergence avec les autres établissements du ministère de la Culture dont la BPI, l'INRAP et le Centre Pompidou.

Contact : jf.besancon@gmail.com